

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USEES  
COSSONAY-PENTHALAZ-PENTHAZ-DAILLENS-BETTENS-  
BOURNENS-SULLENS**

Au Conseil Intercommunal  
1303 Penthaz

Penthaz, le 28 octobre 2020

**Rapport de la commission des Finances sur le préavis du Comité de  
Direction N°1/2020 relatif au budget 2021**

---

La commission des Finances composée de Messieurs Claude Moinat, Jean-Daniel Reymond André Borgeaud, Philippe Tesse et Robert Rottmeier ainsi que Madame Laeticia Estoppey s'est réunie le 28 octobre 2020 dans les locaux de la station d'épuration pour étudier le préavis N°1/2020 relatif au budget 2020. Mesdames Laurence Larghi, Corinne Borgeaud ainsi que Messieurs Henri Pasche et Jean-Yves Thévoz sont excusés.

Le comité de Direction est représenté par Messieurs René Devanthay, René Nicolet, Philippe Gerhard et le secrétaire-trésorier Monsieur Bernard Augsburgger. Nous tenons à les remercier pour leur disponibilité, ainsi que pour les réponses apportées à nos questions.

**Pour les dépenses :**

**Frais administration-vacations :**

Sans changement

**Personnel administratif et exploitation :**

Indexation des salaires du personnel de la STEP de 1% .

**Indemnisation et remboursement des frais :**

Monsieur Nicolas Raemy continue à suivre sa formation d'exploitant de STEP. Ses examens sont actuellement en cours.

**Frais de bureau, matériels d'exploitation :**

Rien à signaler

**Achat, eau, énergie, combustible :**

Rien à signaler

**Autres fournitures et marchandises :**

La différence dépend des dates de livraisons et de facturations

**Entretien :**

Réparation et entretien : concerne les canalisations, remplacement de conduite, regards, nettoyage dégrilleur ainsi que les réparations de pompes, l'automatisation, etc..

Entretien des canalisations : concerne uniquement les contrôles caméras et les curages

Installations d'alarmes sur les STEPs : il y a encore deux alarmes à installer soit celle des câbleries et celle de Bettens.

Contrats d'entretien : pour la maintenance et le service des pompes, des compresseurs et autres machines

**Traitement des boues :**

Traitement des MP : tout ce qui concerne les micropolluants, somme reconduite encore pour 1 année. Sera revue probablement à la baisse selon les coûts futurs.

**Honoraires et prestation de services :**

Sans changement

**Amortissement :**

Un amortissement de 669908,- est prévu.

Il tient compte des deux futures installations que sont Bettens et les câbleries.

**Pour les recettes :**

**Taxe d'épuration :**

L'augmentation est due à l'intégration des communes de Bournens et Sullens.

Recettes diverses : arrêt du contrat avec CBC suite à des comportements inadéquats.

Le budget présente un résultat final positif de CHF 27342,00-.

Les charges étant couvertes, une augmentation des taxes ne paraît pas nécessaire.

La commission remercie tout particulièrement le Comité pour l'excellente gestion de notre STEP.

En conclusion, la commission des finances vous propose d'adopter le préavis n° 01/2020 relatif au budget 2021.

Les membres de la commission des Finances

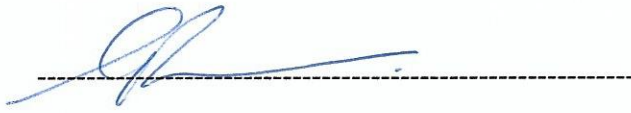
Philippe Tesse (rapporteur)



Laetitia Estoppey :



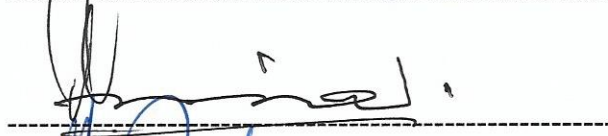
André Borgeaud :



Robert Rottmeier :



Claude Moinat :



Jean-Daniel Reymond :

